

Ville de Châtelet

AVIS URBANISME

Madame BLAISE -BLANQUET Laurence représentant **JC DECAUX BILLBOARD BELGIUM SA**

Dont les bureaux se trouvent à – demeurant à 1000 BRUXELLES, Allée Verte 50

A-/ Ont introduit une demande de:

- ~~permis d'urbanisation~~
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~certificat d'urbanisme~~

ayant trait à un (des) bien(s) sis **avenue Emile Vandervelde - 6200 Bouffioux** et cadastré(s)
Bouffioux (4) section C n° 5N4

Le projet consiste en le **placement d'un dispositif publicitaire de 17m² de type backlight rétro-éclairé et statique sur pieds**

et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet déroge aux prescriptions de l'aire de batisses semi-agglomérées (4) du règlement Communal d'Urbanisme, à savoir:

- **RCU page 69 publicité 13.2.1: La dimension du bac à lumière en plexiglas est supérieure à 0,5m² (17m²)**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal du **21 septembre 2017** au **5 octobre 2017**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la séance de clôture d'enquête qui se déroulera le **5 octobre 2017** de 16h00 à 17h00 à l'Administration communale de Châtelet – rue Gendebien 59 – Service Urbanisme – Bureau 012.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Châtelet – rue Gendebien 59 – Service Urbanisme – Bureau 012 – tous les jours ouvrables pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Des explications techniques seront également fournies tous les jours ouvrables pendant les heures d'ouverture des bureaux et lors de la séance de clôture d'enquête qui se déroulera le **5 octobre 2017 de 16h00 à 17h00 ainsi que le 28 septembre 2017 jusque 20h00** à l'Administration communale de Châtelet – rue Gendebien 59 – Service Urbanisme – Bureau 012 – **SAUF LE MARDI**.

Châtelet, le

11 SEP. 2017

Le Directeur général,



Christophe LANNOIS



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(délégation du 07/12/2012)



Françoise ABAD GONZALEZ